

L'ONAS, acteur central de l'assainissement au Sénégal

Depuis 1996, l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) assure la mission de service public de l'assainissement sur l'ensemble du territoire national, au cœur des enjeux de santé publique, d'environnement et de résilience climatique.

CRÉATION

L'autorité nationale en charge du service public de l'assainissement

Créée par la **loi n°96-02 du 22 février 1996** et organisée par le décret n°2023-1004 du 8 mai 2023, l'ONAS est l'institution publique chargée de la gestion du service public de l'assainissement au Sénégal.

Placée sous la tutelle technique du **Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement** et sous la tutelle financière du **Ministère des Finances et du Budget**, elle constitue l'acteur national de référence dans la gestion des eaux usées et pluviales.

NOS MISSIONS



La planification et la programmation

Anticiper les besoins et orienter les investissements pour un assainissement durable et structurant.



La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre

Concevoir et réaliser des infrastructures modernes au service des populations.



L'exploitation et la maintenance des installations

Assurer la performance continue des réseaux et ouvrages stratégiques.



Le développement de l'assainissement autonome

Étendre l'accès à des solutions adaptées dans toutes les zones du territoire.



La valorisation des sous-produits

Transformer les déchets en ressources créatrices de valeur.



La structuration de l'économie circulaire dans le secteur

Faire de l'assainissement un levier d'innovation, de croissance verte et de résilience climatique.

NOS VALEURS

Depuis 1996, l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) assure la mission de service public de l'assainissement sur l'ensemble du territoire national, au cœur des enjeux de santé publique, d'environnement et de résilience climatique.

RESPONSABILITÉ

Assurer une gouvernance rigoureuse et transparente du service public.

INNOVATION

Apporter des réponses durables aux défis structurels et climatiques.

INCLUSION

Adopter une approche participative intégrant

PRÉSENCE NATIONALE

En 2025, l'ONAS intervient directement dans **20 centres assainis** :

Dakar, Pikine, Guédiawaye, Rufisque, Saint-Louis, Richard Toll, Dagana, Podor, Louga, Kaolack, Thiès, Mbour, Saly,

Tivaouane, Joal-Fadiouth, Diourbel, Mbacké, Matam, Fatick et Ziguinchor.



+88,9 %

TAUX D'ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT

+70,5 %

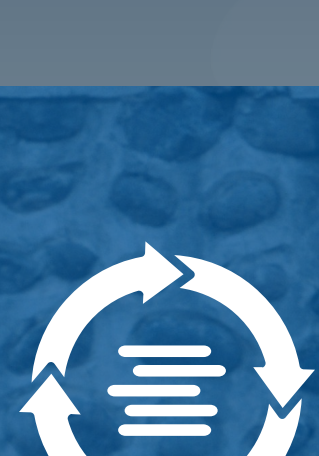
TAUX DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

+35,3 %

TAUX DE DÉPOLLUTION

HORIZON 2030

Garantir l'universalité de l'accès à un système d'assainissement durable, sécurisé et résilient à travers la **Lettre de Politique Sectorielle de Développement** (LPSD 2025–2029), l'assainissement est placé au cœur des priorités nationales à travers:



Economie Circulaire

Valorisation des produits dérivés de l'assainissement



Resilience Climatique

